

DEC190107INP

Décision portant fin de fonction et de nomination de M. Benoit Devindre en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut de physique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 31 décembre 2018, il est mis fin aux fonctions de délégué scientifique de M. Benoit Devindre.

Article 2

M. Benoit Devindre, directeur de recherche de première classe au CNRS, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 70 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi des projets scientifiques en physique de la matière condensée.

Pour l'exercice de cette mission, M. Benoit Devindre demeure affecté à l'UMR104 – Laboratoire d'Etude des Microstructures (LEM) – Office National des études et recherches aérospatiales – 92322 Châtillon Cedex.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 mai 2019
Pour le Président-Directeur Général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

